

PharmaNEWS

La lettre hebdomadaire de Pharmacie.ma

Numéro 599 - 11 octobre 2021

Chronique

Conseils de l'Ordre : Les ministres s'en vont, nos présidents restent !

Par Abderrahim Derraji, Docteur en pharmacie



Pour la deuxième fois, le ministère de la Santé sera confié à une femme, ce dont nous nous en réjouissons. Et si Yasmina Baddou, qui a été la première femme à occuper ce poste, avait une formation en droit, Nabila Rmili est docteur en médecine et a occupé de nombreux postes de responsabilité dans le secteur de la santé depuis qu'elle a quitté les bancs de la Faculté de médecine et de pharmacie de Casablanca en 2002.

Cette mère de deux enfants, qui est également Maire de la Wilaya de Casablanca depuis le 23 septembre 2021, va succéder à Khalid Aït Taleb qui a eu à faire face à une crise sanitaire inédite. Cette crise a été relativement bien gérée grâce à son département et à l'implication

effective d'autres ministères et intervenants.

Durant la pandémie actuelle, le Royaume a été obligé de jouer des coudes pour pouvoir garantir la disponibilité des médicaments et d'autres produits de santé à commencer par les vaccins. La tension d'approvisionnement qui a touché certains produits a révélé au grand jour l'importance de l'autonomie en médicaments et produits de santé. Et comme l'a rappelé, à juste titre, le Souverain lors du discours qu'il a prononcé le vendredi 8 octobre 2021, à l'occasion de l'ouverture de l'année législative: *«De fait, la crise pandémique a révélé le retour en force du thème de la Souveraineté. Qu'elle soit sanitaire, énergétique, industrielle, alimentaire*

ou autre, sa préservation est devenue l'enjeu d'une véritable compétition qui suscite des réactions fébriles chez certains.» SM le Roi a ajouté : *«Aussi, afin de consolider la sécurité stratégique du pays, Nous appelons à la création d'un dispositif national intégré ayant pour objet la réserve stratégique de produits de première nécessité, notamment alimentaires, sanitaires et énergétiques et à la mise à jour continue des besoins nationaux en la matière».*

Le marché marocain du médicament a connu des ruptures de stock essentiellement liées à la surconsommation de produits rentrant dans le cadre du protocole de prise en charge du Sars-CoV-2. Mais on ne peut pas nier, non plus, qu'il y a d'autres produits qui ont

connu et qui connaissent des ruptures récurrentes. Et en dehors de quelques rares laboratoires qui prennent la peine d'informer les pharmaciens, dans la plupart des cas, ces derniers n'ont aucune visibilité au sujet de la disponibilité des médicaments en tension d'approvisionnement ou en rupture. Quant à l'administration, elle ne fait aucun effort pour que les professionnels de santé soient avisés à temps.

Il n'y a malheureusement pas que le problème des ruptures, les pharmaciens croulent sous des dysfonctionnements qui se sont accumulés au fil du temps. Les pharmaciens sont aujourd'hui au bout du rouleau et la rupture de dialogue avec le prédécesseur de Nabila Rmili n'a pas arrangé les choses. Durant deux ans, le ministre

sortant avait donné l'impression d'ignorer totalement les pharmaciens sous prétexte que leurs Conseils de l'Ordre n'ont pas été renouvelés. Mais comment peut-on reprocher ce retard à toute une profession ! Les seules à blâmer sont la tutelle et sa passivité et la poignée de conseillers qui sont à l'origine du blocage des élections. Ce qui est paradoxal, c'est que notre pays déploie des efforts considérables pour que la démocratie et la transparence restent la règle.

Avec l'arrivée de la nouvelle ministre de la Santé, on a presque envie de «ressortir notre optimisme des tiroirs» et croire que cette fois-ci, on ne va pas avoir un ministre de la Santé qui va employer toute son énergie et tout son temps à gérer les urgences sans accorder d'importance aux maux qui

gangrènent la profession, voire tout le secteur du médicament.

Les pharmaciens ont souvent été déçus par les ministres de la Santé, on ose espérer que, cette fois-ci, la nouvelle ministre remettra à l'ordre du jour la feuille de route élaborée par le ministre de la Santé Anas Doukkali et par le Pr Jamal Taoufik, ancien directeur du médicament et de la pharmacie.

Sans une volonté avérée, un plan d'action exhaustif et un échéancier clairement défini en commençant par les élections des conseils dont les présidents ont connu quatre ministres de la Santé, la pharmacie marocaine risque de vivre ses heures les plus sombres et priver le patient marocain d'un professionnel de santé accessible et d'un espace de santé qui lui rend de loyaux services.



« Cependant, l'État ne peut se substituer aux citoyens à qui il incombe de se protéger et de prémunir leurs familles. Il leur appartient ainsi de se faire vacciner, d'utiliser les moyens de prévention disponibles et de respecter les mesures édictées par les pouvoirs publics.»

*Extrait du Discours de Sa Majesté le Roi Mohammed VI,
prononcé le vendredi 8 octobre 2021, à l'occasion de l'ouverture
de l'année législative*

Vaccination anti-Covid-19 : les maladies auto-immunes influencent le taux de séroconversion

Une équipe de chercheurs indo-américaine a effectué une revue systématique de la littérature et une méta-analyse incluant toutes les publications concernant la séroconversion induite par les vaccins contre le Sars-CoV-2 chez les patients vivants avec des maladies auto-immunes.

En pratique, les chercheurs ont comparé les taux de séroconversion après l'administration d'une dose ou deux doses de vaccin chez des sujets sains ou affectés par une maladie auto-immune.

Les auteurs de l'étude ont aussi comparé les taux de séroconversion en prenant en considération la nature de la pathologie auto-immune ainsi que le type de vaccin utilisé. (ARNm ou adénovirus).

Cette étude suggère que les taux de séroconversion chez les sujets atteints de maladies auto-immunes après la primo-administration du vaccin anti-Covid-19 sont plus faibles que chez les sujets sains, ce taux augmente après l'administration de la deuxième dose de vaccin.

Les chercheurs ont également constaté que ces taux dépendent de la nature de la maladie auto-immune. Quant aux traitements immuno-modulateurs, l'étude suggère que certains médicaments seraient associés à un moindre taux de séroconversion, y compris après un schéma de vaccination à deux doses. C'est le cas des anti-CD20 et des anti-CTLA4. Par contre, certains traitements ne semblent pas réduire ou réduisent très peu le taux de conversion (5-ASA, anti-TNF, anti-intégrine, anti-IL-17, anti-IL-6 et anti-IL-12/23).

Source: Univadis

La Belgique rembourse un traitement qui coûte 1,9 million d'Euros



or-

La Belgique vient de décider de rembourser, dès le 1er décembre prochain, Zolgensma®, un médicament mis au point par Novartis indiqué dans la prise en charge de l'amyotrophie spinale (SMA). Cette maladie neuromusculaire rare et invalidante provoque une dégénérescence des motoneurons dans la moelle épinière.

Ce médicament, qui n'était pas encore remboursé en Belgique, a poussé les parents de la petite Pia et leurs amis à organiser un financement participatif via SMS pour tenter de rassembler les fonds nécessaires. La petite Pia qui souffre de SMA a pu avoir Zolgensma® et d'après sa maman elle a effectué de nombreux progrès.

La maman de Pia a lancé un appel pour que ce traitement soit remboursé pour les autres bébés. Elle a également plaidé en faveur de la généralisation du dépistage systématique de la SMA pour permettre une prise en charge précoce des bébés affectés par cette maladie rare.

La Belgique, les Pays-Bas, l'Autriche et l'Irlande ont pris la décision de rendre ce traitement onéreux remboursable. Cette collaboration historique contribuera à réduire les coûts pour la Caisse d'assurance-maladie belge.

Le ministre de la Santé flamand, Wouter Beke, a annoncé que le dépistage néonatal pratiqué en Flandre inclura prochainement sept maladies

phelines supplémentaires.

Source : <https://www.vrt.be>

Moderna projette de construire une unité de production de vaccins en Afrique

La biotech américaine Moderna serait prête à débours 500 millions de dollars pour construire un site de production de vaccins dans le continent africain.

Ce site qui devrait être opérationnel d'ici deux à quatre ans aura une capacité de production de 500 millions de doses par an.

La biotech américaine n'a pas encore annoncé le pays qui va abriter cette usine qui va essentiellement approvisionner le continent africain, et même d'autres régions.

Il faut noter que Moderna est en train de développer une vingtaine de vaccins à ARNm, notamment un vaccin contre la grippe et un autre contre l'infection à cytomégalovirus.

Source: www.rtbfb.be

OFFICINE EXPO2021

18^{EME} EDITION

LE SALON REFERENCE DE LA PHARMACIE SUD-MEDITERRANEENNE ET AFRICAINE

MARRAKECH

04-05-06

NOVEMBRE 2021

AU PALAIS DES CONGRES MANSOUR EDDAHBI

1^{ER} SALON
PHARMACEUTIQUE
AFRICAIN CERTIFIE



CONFERENCES



EXPOSITION



PROTOCOLE SANITAIRE



PASS VACCINAL
OU TEST PCR



DISPOSITIF D'ACCUEIL
CONTROLE



GESTION DES FLUX ET RESPECT
DE LA DISTANCIATION



DIGITALISATION DES SUPPORTS
DE COMMUNICATION

INSCRIVEZ-VOUS GRATUITEMENT SUR LE SITE
WWW.OFFICINEXPO.COM